

**PROCÈS VERBAL DE RÉUNION  
DU CONSEIL D'ÉCOLE  
DU JEUDI 24 JANVIER 2019**

École maternelle  
2, rue du village neuf 39130 Clairvaux-les-lacs  
03.84.25.61.96 [maternelle.clairvaux-les-lacs@ac-besancon.fr](mailto:maternelle.clairvaux-les-lacs@ac-besancon.fr)

**PRÉSENTS**

Membres de droits et invités	Équipe enseignante	Parents d'élèves
Olivier Maucourant, IEN Saint-Claude Robert Lamberet, DDEN Zohra Laaouch, présidente SIVOS Ludovic Dubiez, 2 <sup>e</sup> vice-pdt SIVOS Delphine Serrano, ATSEM	Corinne Piard, classe PS Floriane Tissot, classe GS Yves Pierrel, classe MS-GS	Carole Balvay Stéphanie Duriez Gwenaël Colin Stéphane Goëns Armelle Quarroz Leslie Depailler Virginie Pont Coralie Raab

**EXCUSÉS**

Elizabeth Fauchart, directrice ALSH Bernard Girardot, 1 <sup>er</sup> vice-pdt SIVOS Alain Panseri, maire de Clairvaux Sandrine Guyenet, COM COM	Patricia Vuaille, classe PS-MS Blandine Carlu, classe MS-GS Agnès Reverchon, Rased Moirans Sarah Berrez, classe MS-GS	
---	--	--

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du précédent conseil,
- La rentrée 2019,
- Les projets de l'année,
- Les travaux de l'école,
- Les demandes de subventions au SIVOS,
- Questions diverses

DISCUSSION	Approbation du conseil du jeudi 18 octobre 2018	
<p>Actions réalisées : les trous dans la cour de l'école. Le rideau de la salle de sieste.                      Actions réalisées en partie : l'ordinateur du bureau. Il manque un accès à internet et l'achat d'un logiciel de traitement de texte afin de passer la gestion de l'école sur le nouveau matériel.                      Actions non réalisées : sécuriser le coin des jardinières, le désherbage. La présidente du SIVOS propose que ce soient les élèves de l'école qui fasse le désherbage de l'entrée de l'école. Ceci n'a pas été retenu.</p>		
<p>Remarques de Mme Laaouch :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions sur le nombre de voix du SIVOS. M. Maucourant précise que l'IEN ne participe pas au vote.</li> <li>- Conclusion dans le dernier CR concernant la discussion sur les travaux : Mme Laaouch précise qu'elle accorde la même importance à chaque structure (école maternelle et école élémentaire).</li> <li>- L'aire de jeu a été vérifiée. Elle ne présente pas d'anomalies. Elle fera l'objet d'un entretien annuel.</li> </ul>		
<p>Remarques de M Pierrel concernant l'installation de l'ordinateur du bureau. Il aurait aimé être informé du changement de matériel qui s'est fait un mercredi après-midi sans que celui-ci ne soit mis au courant. La mise en place de l'ordinateur était incomplète et il a fallu que M. Pierrel réinstalle l'ancien matériel.</p>		
CONCLUSION	Les enseignants remercient le SIVOS pour les actions réalisées. Le compte-rendu du conseil est approuvé.	
MESURES A PRENDRE	RESPONSABLE	DÉLAI
Vérifier le nombre de voix SIVOS.	Y. Pierrel	Prochain conseil.

DISCUSSION	La rentrée 2019
<p>Mme Vuaille nous fait part par courrier de son départ de l'école maternelle à la fin de l'année scolaire 2018-2019.</p>	
<p>Semaine de 4 jours :</p> <p>Pour revenir à la semaine de quatre jours, il faut remplir une demande de dérogation avant le 31 janvier prochain. Mme Laaouch annonce que le conseil syndical du SIVOS s'est prononcé contre le retour à la semaine de 4 jours. Sur 17 membres, 5 sont pour, 10 sont contre, 2 s'abstiennent. Les raisons sont : meilleurs apprentissages les matins, harmonisation des SIVOS et ils n'ont pas senti un fort engouement des parents. M. Pierrel rappelle que les décisions des conseils d'école et de la dernière réunion PEDT étaient en faveur de la semaine de quatre jours. M. Girardot, vice-président, affirmait que le SIVOS n'avait pas vocation à aller à l'encontre des parents et enseignants. Mme Colin, parents d'élèves, se demande à quoi cela sert de participer à des conseils d'école puisque tout se décide ailleurs. C'est un avis partagé auprès des parents qui ne connaissent pas les membres du SIVOS. M. Maucourant précise que 64 % des écoles du Jura se sont positionnées pour un retour à la semaine de 4 jours et que c'est aussi une tendance nationale. Il espère qu'un débat puisse se mettre en place entre les élus et les parents. M. Dubiez annonce que dans chaque commune, il y a des représentants du SIVOS et que l'on peut les contacter. M. Pierrel pense qu'il serait bien de communiquer davantage et notamment par affichage à la maternelle des réunions et des ordres du jour des conseils syndicaux qui sont ouverts au public.</p> <p>Le conseil d'école passe au vote afin d'établir la demande de dérogation : 8 pour, 1 abstention.</p>	

**PROCÈS VERBAL DE RÉUNION  
DU CONSEIL D'ÉCOLE  
DU JEUDI 24 JANVIER 2019**

École maternelle  
2, rue du village neuf 39130 Clairvaux-les-lacs  
03.84.25.61.96 [maternelle.clairvaux-les-lacs@ac-besancon.fr](mailto:maternelle.clairvaux-les-lacs@ac-besancon.fr)

**Fermeture :**

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2019 est de 78 élèves. L'école maternelle entre dans le champ de fermeture d'une classe. La décision sera connue courant février.

**La desserte des bus :**

Il y a une volonté pour que le circuit des bus soit celui qui est actuellement mis en œuvre. M. Pierrel demande que le secteur des écoles depuis la salle des fêtes soit matérialisé en zone à 30 km/h afin de sécuriser l'accès au parking. Mme Laaouch note cette demande.

**CONCLUSION**

Envoi de la demande de dérogation avec la mention "désaccord" de la part du SIVOS.

**MESURES A PRENDRE**

Envoi de la dérogation

**RESPONSABLE**

Y. Pierrel

**DÉLAI**

29 janvier

**DISCUSSION**

Les projets de l'année

Les tablettes numériques

Lors d'un conseil syndical, le SIVOS a refusé de financer l'achat de huit tablettes numériques. Motif : financier et méfiance à l'égard d'une utilisation des écrans en maternelle. L'action proposée dans le projet d'école ne pourra donc être réalisée cette année. Elle visait pourtant à répondre aux exigences des programmes officiels de 2015 dans lesquelles revient à plusieurs reprises l'utilisation d'outils numériques dès la maternelle (appareil photo, tablette, ordinateur).

Le spectacle de printemps

Il aura lieu sous condition de l'accord du SIVOS pour le financement.

Les sorties de fin d'année

Elles seront financées par la coopérative scolaire dans la mesure des moyens disponibles. Une priorité est donnée aux PS et MS car les GS ont déjà eu leurs sorties natation.

**DISCUSSION**

Les travaux de l'école

Le volet bloqué fermé dans la salle de motricité (issue de secours).

Le volet bloqué ouvert dans la salle de sieste.

L'école maternelle est la seule structure accueillant des enfants à ne pas avoir de préau. Mme Laaouch annonce que le coût est important. Elle propose que celui de l'école élémentaire soit partagé avec la maternelle. M. Piard évoque des problèmes de sécurité car le sol est devenu très glissant par temps de pluie. M. Pierrel précise que les horaires actuels des récréations ne permettent pas une utilisation conjointe du préau de l'école élémentaire.

**CONCLUSION**

Mme Laaouch annonce que les devis pour les volets sont en cours.

**DISCUSSION**

Les demandes de subventions au SIVOS

Désormais, il n'y aura plus de subventions. Les factures seront directement réglées par le SIVOS. Le financement sera soumis à l'accord d'un devis qui sera présenté par le directeur de l'école.

**DISCUSSIONS**

Questions diverses

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h 25.

A Clairvaux-les-lacs, le 29 Janvier 2019

Le directeur  
Yves Pierrel

Les secrétaires de séance  
Gwenaël Colin, Corinne Piard

**Copies du procès-verbal transmises aux destinataires suivants:**

- L'inspecteur de l'éducation nationale
- Les responsables du SIVOS

**PROCÈS VERBAL DE RÉUNION  
DU CONSEIL D'ÉCOLE  
DU JEUDI 24 JANVIER 2019**

École maternelle  
2, rue du village neuf 39130 Clairvaux-les-lacs  
03.84.25.61.96 [maternelle.clairvaux-les-lacs@ac-besancon.fr](mailto:maternelle.clairvaux-les-lacs@ac-besancon.fr)

- Les représentants des parents d'élèves
- L'équipe enseignante
- Le délégué départemental de l'éducation nationale

**Copie du procès-verbal affichée sur le panneau de l'école accessible aux parents et sur le site de l'école :**

<http://maternelleclairvaux.toutemonecole.com>.